



DÉLIBÉRATION N°2016-10-07-9
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 7 octobre 2016

**POINT 9 : APPROBATION DE LA LISTE DES FONCTIONS OUVRANT DROIT A LA NOUVELLE
BONIFICATION INDICIAIRE (NBI) AU TITRE DE L'ANNEE 2016/2017 – ACTUALISATION**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;
- VU** l'avis du Comité Technique d'Etablissement du 27 septembre 2016 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 25 voix pour et 8 abstentions, l'actualisation de la liste des fonctions ouvrant droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) pour l'année 2016-2017, détaillée dans le tableau joint en annexe.

À Nantes, le 7 octobre 2016
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX